Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 6 (1967-1968)
Heft: 27

Rubrik: [Union chorale suisse de Bruxelles]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au nom des Sociétés de Gymnastique

L'Ancienne de St-Gilles
La Populaire de Bruxelles
La Société Royale de Schaerbeek

LA SOCIETE SUISSE DE GYMNASTIQUE

vous invite à assister au

BAL DES GYMNASTES

le 9 novembre 1968 à 21 heures dans la
SALLE EINSTEIN
au Centre International Rogier
32-34, rue du Progrès, Bruxelles.

Prix d'entrée : 50 F.

SOCIETE SUISSE DE TIR D'ANVERS

Depuis sa fondation, il y a environ un an, notre société a eu une activité constante, et les séances de tir ont connu un succès considérable. Beaucoup de jeunes se sont joints à nous, et nous collaborons en toute amitié avec la Société de Tir de Liège, dont nous utilisons parfois le stand de 300 m. Nos amis des Pays-Bas ont également participé aux exercices de tir obligatoire et de tir de campagne.

Nous tirons une fois par mois au stand militaire de 100 m de Brasschaat-Polygoon, avec le mousqueton 31 et surtout avec 2 fusils d'assaut. Devant ce succès, les autorités militaires nous laisseront le stand 2 fois par mois, dès l'année prochaine.

Nous allons participer au Tir fédéral de Thoune en 1969, mais pour avoir une grande section représentative, nous faisons appel à tous les compatriotes de Belgique que le tir intéresse à se joindre à nous.

Prochaines séances de tir à 100 m le 6 octobre, le 17 novembre, et le 1er décembre (Grümpelschiessen).

Renseignements et inscriptions : W. Fetz, Grote Steenweg 289, Berchem-Antwerpen.

Le président.

SOCIETE SUISSE DE TIR DE BRUXELLES

Bien que ne disposant plus du Tir National, nous continuons notre activité.

Le 13 octobre 1968, exercice de tir obligatoire et de tir de campagne au stand de Brasschaat. Fin novembre, « Grümpelschiessen », avec invitation cordiale à tous nos compatriotes, membres ou non de notre société.

L'entraînement se poursuivra en vue de notre participation au Tir fédéral du Thoune 1969.

Pour tous renseignements, s'adresser à Léo Kuhn, 157, av. d'Huart, Crainhem.

Le président.

DE L'UNION CHORALE

N'y aurait-il pas moyen, dans un sursaut de noble enthousiasme et de bienveillance, que tous les amis du chant, **anciens et jeunes**, se rapprochent les uns des autres et remettent en honneur, **l'Union fait la force**, sans ambages. Amis qui me lisez, prenez garde de tomber dans le silence, la colonie suisse de Bruxelles avec un nombre imposant de compatriotes se doit de redonner vie à une société qui a fait ses preuves durant 54 ans.

Il faut que nous sentions tous l'absolue nécessité de nous regrouper et de reformer une Chorale digne de ce nom. Mon appel sera-t-il entendu ? **La jeunesse** ne doit pas y rester indifférente, c'est pour elle que nous voudrions redonner vie à une société qui ne peut être dans l'oubli. Vous ignorez peut-être, amis qui me lisez, que la vie de multiples colonies suisses de l'étranger se maintient souvent grâce à la culture intensive du chant spécifiquement « suisse ». Une colonie suisse qui se respecte doit toujours avoir le chant comme signe de ralliement, nos diverses régions, nos langues si différentes sont magnifiées par nos hymnes qui, chantés, à l'unisson, font plus que grands discours pour nous rapprocher de notre belle patrie.

C'est un très pressant appel que le soussigné adresse encore une fois, aux Suisses de Bruxelles. Y aurait-il un sursaut d'énergie capable d'insuffler vigueur et espérance à une société qui a toujours eu l'estime de tous les Suisses de Belgique. J'attends vos réponses, chers amis, et j'espère que je serai récompensé de mes efforts sans bornes par des adhésions nombreuses et **sérieuses**. Je vous en remercie d'avance. Le début de novembre devrait être le départ de notre activité en vue de la fête de Noël. Tout Suisse a un « ranz » éternel au fond du cœur, si cet adage est vrai, j'attends donc de nombreuses adhésions.

Pour l'Union Chorale Suisse de Bruxelles.
LOUIS GINDRAUX
41, rue Emile Lecomte, Bruxelles 19.
Tél. privé 43.23.31, le matin s.v.p. à partir du 17 octobre.

Jeunes Suisses de Belgique, faites-vous membres du

« SWISS JUNIOR CLUB »

Pour tous renseignements, écrire 294, Chaussée de Gand, Bruxelles 8.
Secrétaire : Claudine GAENG — Président : Marco STEINER

Amis suisses qui avez plus de 25 ans,

abonnez-vous au **CIKTUS** la revue bimestrielle du SWISS JUNIOR CLUB

en versant la somme de 60 F au C.C.P. 5561.41 de M. STEINER, 7, Selland, Mortsel-Antwerpen.
Vous recevrez le CIKTUS pendant 1 an (6 numéros).

à détacher ici

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA REUNION DU 18-10-1968.

A retourner avant le 11 octobre 1968 au Courrier Suisse, rue Philippe-le-Bon, BRUXELLES 4.

Je soussigné, inscris ..... personnes au souper du 18-10-1968 à la Maison Suisse.

Je verse la somme de ..... × 130,— F, soit au total ..... F au C.C.P. n° 387.48 du Courrier Suisse.

NOM ET PRENOM .....

ADRESSE .....

.....

Date : ..... Signature : .....